

Le Centre International d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière en Nouvelle-Aquitaine recrute son directeur/trice.

Poste en CDI à pourvoir Premier trimestre 2021.

Description de la structure

Le Centre International d'Art et du Paysage se situe en Nouvelle-Aquitaine, au cœur des paysages exceptionnels du Parc Naturel Régional de Millevaches. Il est implanté sur une île de 70 hectares, au milieu du lac de barrage de Vassivière (1000 hectares). Haut lieu du tourisme vert de la Région Nouvelle-Aquitaine, Vassivière se veut aujourd'hui un site pilote pour un développement touristique durable et responsable, en synergie avec l'économie locale, permettant la mise en valeurs des ressources du site (paysages, biodiversité, activités sport-nature et actions artistiques et culturelles).

Acteur permanent sur l'île depuis 1991, le Centre International d'Art et du Paysage est souvent présenté comme l'une des plus singulières institutions dans le paysage artistique français et international. Sous forme associative, il se consacre à la création contemporaine, la recherche, la production, la conservation des œuvres installées et la transmission vers le plus large public.

Dans le prolongement du Centre d'Art, le bois comprend une soixantaine de sculptures et accueille des artistes qui installent des œuvres dans une relation forte avec le site.

Depuis 2012, le Centre International d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière est doté d'une résidence d'artistes. Depuis 2017, le Centre International d'Art et du Paysage est médiateur agréé de l'action Nouveaux Commanditaires pour la Fondation de France.

Le Centre International d'Art et du Paysage est membre d'Astre - réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine qui rassemble plus de 70 acteurs répartis sur l'ensemble du territoire régional. A ce titre le centre d'art œuvre, aux côtés des autres membres, en faveur de la coopération de toutes les composantes de la filière des arts plastiques et visuels de Nouvelle-Aquitaine, dans le respect de l'équilibre territorial, et au dynamisme de la scène artistique régionale dans le cadre de coopérations nationales et européennes. Il est membre des réseaux DCA et Arts en résidence.

Labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national », le Centre International d'Art et du Paysage porte un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels contemporains.

Ces structures labellisées constituent un réseau national contribuant au développement et à la promotion de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels au niveau local, régional, national et international. Dans l'exercice de leurs missions, elles portent une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

Les principaux partenaires financiers du Centre International d'Art et du Paysage sont le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, propriétaire des lieux et le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine).

Les candidat.e.s devront impérativement se référer au décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques (www.legifrance.gouv.fr) et à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatives au label « Centre d'art contemporain d'intérêt national ».

Description du poste

Chargé d'assumer la direction du Centre International d'Art et du Paysage, le Directeur/trice assumera les missions suivantes :

- En tant que responsable de la direction artistique, il/elle élaborera et mettra en œuvre avec ambition le projet artistique et culturel de la structure labellisée « Centre d'art contemporain d'intérêt national » dans lequel les notions de paysage et de territoire seront centrales. A ce titre le projet artistique devra être imprégné du souci constant du rapport au contexte d'implantation et de l'objectif de développement des publics. Dans le cadre de ses missions, il/elle assurera notamment la conception, la programmation et la production d'expositions. Ces activités impliquent des temps de recherche, de prospection, des déplacements dédiés, mais aussi l'organisation d'événements associés, l'accueil d'artistes et de chercheurs en résidence et le soutien à la jeune création.
- Il/elle devra mettre en œuvre des partenariats avec les institutions artistiques et culturelles aux échelles locale, régionale, nationale et internationale pour servir les activités du centre d'art en termes de recherche, de diffusion et de rayonnement.
- Son action devra s'inscrire dans le contexte local, en cohérence avec les activités des différents intervenants touristiques et techniques du site de Vassivière.

- En tant que responsable administratif du centre International d'Art et du Paysage, Il/elle assurera le bon fonctionnement de la structure :
 - Il/elle entretiendra un dialogue social de qualité au sein de l'association. Il organisera le travail d'équipe et les ressources humaines.
 - Il/elle gèrera les ressources financières nécessaires au fonctionnement du centre d'art, définira une stratégie de leur développement, et sera initiateur/trice de nouveaux partenariats. Il/elle travaillera en relation avec les partenaires publics financeurs de l'établissement.
 - Il/elle sera l'interlocuteur premier du conseil d'administration et garantira une bonne circulation des informations.
 - Il/elle veillera au respect des obligations qu'elles soient sociales, légales, ou par exemple celles liées à l'accueil du public (ERP).

Profil du candidat

La directrice/le directeur est un/e professionnel/le reconnu/e dans le domaine des arts visuels qui jouit de l'autonomie artistique et de la liberté de programmation.

(Expérience souhaitée d'au moins 5 ans dans la direction de projet et la gestion d'une institution culturelle et artistique).

- Connaissance approfondie des arts visuels au niveau national et international.
- Capacité d'innovation, d'élaboration d'un projet artistique et culturel singulier s'intégrant dans une logique d'aménagement d'un territoire rural à vocation touristique.
- Fort intérêt personnel pour tous les domaines artistiques en lien avec les notions de paysage, de territoire et d'espace. Sensibilité aux problématiques liées à l'eau et la forêt.
- Capacité à intégrer fortement les ambitions de transmission, de médiation culturelle et d'éducation dans le projet artistique global.
- Capacité à conduire des projets, en particulier en réseau, et ou à participer à des projets collaboratifs.
- Connaissance des problématiques de conservation (bois de sculptures) et des problématiques liées à l'implantation d'œuvres dans l'espace public.
- Expérience avérée pour la gestion d'une équipe, d'un budget, d'un calendrier, ainsi que pour le suivi juridique et technique d'une structure et des contrats qu'elle génère.
- Connaissance du cadre légal de déroulement des activités de l'association (droit du travail, droit d'auteur, réglementation des ERP,).

Compétences

- Réseau établi dans le milieu de l'art et de la création contemporaine internationale,
- Qualités relationnelles, capacités à fédérer et à négocier,
- Mobilité et grande disponibilité professionnelle,
- Bonne pratique des techniques d'information et de communication, des nouvelles technologies, aisance rédactionnelle, esprit d'ouverture et de partage,
- Maîtrise des principaux outils informatiques,
- Langue française couramment écrite et parlée. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Rémunération

Le salaire sera déterminé en fonction de l'expérience et du statut du candidat.

Le salaire brut mensuel souhaité par le candidat doit être mentionné dans l'acte de candidature.

Nota : L'association CIAP relève de la convention collective de l'Animation.

Processus de recrutement

Les candidats doivent faire parvenir leur lettre de motivation et leur C.V. de façon dématérialisée, pour la date du **18 novembre 2020** à :

Monsieur le Président - Centre International d'Art et du Paysage

Ile de Vassivière - 87120 Beaumont du Lac - France

Tel : +33 (0)5 55 69 27 27 administration@ciapiledevassiviere.com www.ciapiledevassiviere.com

Les candidats seront sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation et d'un C.V. Dans un second temps, ils devront produire un projet sous forme de dossier, qui sera ensuite présenté oralement au jury (document de 10 pages maximum, précisant les orientations du projet pour la période 2021-2023, les modalités de fonctionnement et de gestion envisagées)

Pour plus de précisions, les candidats peuvent s'adresser au Président du Centre International d'Art et du Paysage, au service arts visuels de la Région Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges (05 55 45 00 28), à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine – Site de Limoges (05 55 45 66 77).